

Technicien·ne éclairagiste de scène polyvalent·e

CDI

Date de mise en ligne : **31/10/2018**

Date limite de l'offre : **31/01/2019**

Intitulé du poste : **Technicien·ne éclairagiste de scène polyvalent·e**

Région : **Bretagne**

Département : **29 - Finistère**

Type de métier : **Technique**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaire mensuel brut (en euro) : **1849.54**

Niveau de rémunération : **Statut TAM 1 (Technicien Agent de Maîtrise) / Groupe 5 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles**

Rema/La Carène

Adresse mail de la structure : michel.le-hir@lacarene.fr

Adresse : **30 rue Jean-Marie Le Bris**

Code postal : **29200**

Ville : **Brest**

Site web : <https://www.lacarene.fr/>

Description du poste :

Description de l'entreprise/de l'organisme

La REMA, régie de l'équipement des musiques actuelles, est un SPIC (Service Public à caractère Industriel et Commercial) doté d'un budget de 2,8 millions d'euros. Elle gère l'établissement public La Carène, salle des musiques actuelles de Brest métropole, composé de 2 salles de spectacles (350/1300 places), d'un bar ouvert les soirs de concert, de 6 studios de répétition et d'1 studio d'enregistrement MAO.

Le projet artistique et culturel de La Carène se décline en quatre axes principaux : diffusion de concerts et spectacles, soutien à la création artistique, sensibilisation/éducation des publics, accompagnement des pratiques amateurs et plus largement du secteur des musiques actuelles.

Description du poste

Placé sous l'autorité du directeur technique, et en accord avec le régisseur général, le poste de technicien.ne éclairagiste polyvalent.e comprend :

- La préparation et la mise en œuvre des éclairages des spectacles, des résidences d'artistes et autres évènements, et comprenant notamment :
 - o L'analyse des plans d'éclairage de l'artiste et la négociation de leurs adaptations aux contraintes de la salle auprès de l'éclairagiste de l'artiste.
 - o La conception des plans d'éclairage des spectacles ou autres évènements lorsque cela est possible.
 - o L'analyse et la recherche des moyens techniques complémentaires en location, nécessaires à la mise en œuvre des plans d'éclairage.
 - o En accord avec le régisseur général, l'analyse des moyens humains complémentaires (techniciens éclairagistes vacataires) nécessaires à la mise en œuvre des plans d'éclairage.
 - o La mise en œuvre des plans d'éclairage : Préparation du matériel, montage, réglage, exploitation, démontage.
 - o La gestion de l'équipe des techniciens éclairagistes vacataires lors de la mise en œuvre des plans d'éclairage.
 - o Le respect des règles de sécurité lors de la mise en œuvre des éclairages.
- La maintenance du matériel d'éclairage, et comprenant notamment :
 - o La maintenance des installations techniques et du parc de matériels d'éclairage : projecteurs, jeu d'orgue, câblages, moyens de levage et accessoires d'accroche.
 - o La gestion du stock de matériels et la définition des besoins en matériels complémentaires ou à remplacer.
 - o La gestion des consommables.

o L'organisation et l'entretien des locaux de stockage et de maintenance.

- En accord avec le directeur technique, la maintenance générale du bâtiment, et comprenant notamment (*) :

o L'entretien et la vérification périodique des moyens de secours dans le cadre de la réglementation de sécurité contre l'incendie dans les ERP : éclairages de secours, groupe électrogène, portes coupefeu, extincteurs, système de sécurité incendie.

o La participation aux petits travaux de maintenance du bâtiment : Eclairages, électricité, huisseries, plomberie, etc.

o La participation à la gestion de l'atelier de maintenance, de l'outillage et des consommables pour les petits travaux.

(*) Ces missions sont partagées avec le technicien sonorisateur et le régisseur principal.

Description du profil recherché

Le/La candidat.e devra faire la preuve d'une réelle expérience dans le domaine de la diffusion de spectacles de musiques amplifiées, soit en tant que technicien.ne éclairagiste permanent.e dans une salle, soit en tant que technicien.ne éclairagiste vacataire. Le/La candidat.e devra accepter de travailler les week-ends et jours fériés, et ce sur la durée d'une saison culturelle (8 à 9 mois).

- Qualités requises :

o Esprit d'analyse, sens de l'anticipation, aptitude à la négociation

o Méthodologie, rigueur et autonomie dans l'organisation du travail

o Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe

- Pré requis :

o Parfaite connaissance des pupitres de commande suivants :

- MA Lighting Grand MA 2

- MA Lighting LightCommander II 48/96

- Jands ESP II 48/96

o Titre d'habilitation électrique pour électriciens de niveau H0-B2V-BR-BC

o CACES PEMP (nacelles) de niveau 1A/1B

o Certificat de technicien compétent levage structures et poutres motorisées

o Permis de conduire de catégorie B

o Bonne connaissance des logiciels de dessins de type CorelDraw ou Adobe Illustrator

- Formations complémentaires appréciées :

o Qualification SSIAP1 (agent de sécurité incendie)

o Qualification SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

o Bonnes connaissances dans le domaine de la vidéo

o Bonne connaissance des logiciels Wysivyg et Autocad

Date de prise de fonction

1er Février 2019

Date limite de candidature

1er Janvier 2019

Rémunération envisagée

Statut TAM 1 (Technicien Agent de Maîtrise) / Groupe 5 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles

A titre indicatif, la rémunération à l'échelon 3 du groupe 5 est de 1849.54 € brut mensuel, soit environ 1475 € net mensuel + 13ème mois, tickets restaurant et avantages en nature

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Le Hir**

Prénom : **Michel**

Adresse mail : michel.le-hir@lacarene.fr